

## **REVUE SERVICE SOCIAL**

École de service social  
Faculté des sciences humaines  
Université Laval  
Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des Sciences-Humaines, local 5452  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Canada

Téléphone : 418 656-2131, poste 7815 – Télécopieur : 418 656-3567

Faire parvenir vos articles par courriel à l'adresse suivante : [RevueSS@svs.ulaval.ca](mailto:RevueSS@svs.ulaval.ca)

---

### **Engagement de l'auteur**

La revue *Service social* n'accepte que des articles soumis en exclusivité, c'est-à-dire :

- qu'il s'agit d'un travail original qui n'est pas en processus d'évaluation pour publication dans une autre revue;
- que l'auteur qui soumet un article à la revue *Service social* ne le présente pas à d'autres revues avant d'avoir reçu une réponse de la part des personnes mandatées à l'effet que l'article n'est pas retenu;
- que l'article devient la propriété de la revue *Service social* si l'auteur reçoit un avis de publication.

### **Présentation de l'article**

#### **Première page :**

Contient le titre de l'article ainsi que le nom de ou des auteurs. Chaque auteur doit fournir les renseignements suivants : le grade universitaire, le (ou les) diplôme obtenu et en quelle discipline, le titre professionnel, le lieu de travail, l'adresse postale et les numéros de téléphone.

Contient les résumés français et anglais (maximum de 10 lignes chacun) et une liste de mots-clés en français et en anglais. Le résumé sert à solliciter les évaluateurs.

#### **L'article :**

Une pagination est demandée. Le texte soumis ne doit pas dépasser 20 pages (incluant les tableaux, les graphiques, les références et les notes de bas de page). Le texte doit être à double interligne, avec des marges de 2,54 cm. Sur le plan de la forme, nous souhaitons la concision, la clarté et le respect de hauts standards de qualité. L'auteur doit particulièrement faire attention à l'utilisation des abréviations, des répétitions, des références complètes, des accords grammaticaux, de la justesse des calculs mathématiques, de la ponctuation, etc. Il doit de plus rendre claire la hiérarchie des sous-titres et les démarquer typographiquement du texte. Dans la mesure du possible, il est mieux d'éviter les notes de bas de page. Lorsque l'on ne peut faire autrement, il s'agira alors de les insérer au bas de la page et non à la fin du texte.

#### **Tableaux et graphique :**

De préférence en format *Word*, les tableaux et les graphiques sont présentés selon un ordre numérique et accompagnés d'un titre. On en limitera le nombre (idéalement 2 ou 3), en conservant seulement ceux jugés essentiels à la compréhension du texte.

## Citations :

L'auteur doit porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références. Dans le cas d'une citation courte de moins de quatre lignes, il s'agit de l'insérer dans le corps du texte entre guillemets français. Si la citation est longue et comporte plus de quatre lignes, l'introduire alors par les deux points suivis d'un retour à la ligne. La citation forme alors un paragraphe seul placé en retrait à gauche et à droite, en omettant les guillemets.

## Si les références sont dans l'article :

- se rapportent à l'idée d'un(e) auteur(e) sans recourir à une citation explicite, on l'indiquera comme suit : (Home, 1980) ;
- comportent une citation ou un point décrit à une page précise, on l'indiquera comme suit : (Home, 1980, p. 199).
- comportent plusieurs références du même auteur(e) et de la même année, on fera suivre l'année d'une lettre minuscule (dans le texte, les notes et la bibliographie, le cas échéant) : (Home, 1980a);
- comportent plusieurs auteurs mentionnés, il s'agira de les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998);
- comportent un ouvrage comptant plus de deux auteurs, il ne faut mentionner que le premier nom suivi de « *et al.* » en italique : (Bourbonnais *et al.*, 1997).

## Bibliographie

Lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser la mention « *et al.* » dans la bibliographie. De plus, il faudra regrouper les références par ordre alphabétique et les présenter selon les modèles suivants :

On regroupera les références par ordre alphabétique et présentées selon les modèles suivants :

Bertot, J. et A. Jacob (1991). *Intervenir avec les immigrants*, Montréal, Méridien.

Beaudry, L. et L. Jalbert (1987). « Le néolibéralisme, signification et portée politiques », dans J. Bertot et A. Jacob, *Les métamorphoses de la pensée libérale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-27.

Bourassa, C. (2003). « La relation entre la violence conjugale et les troubles de comportement à l'adolescence : les effets médiateurs des relations parents-adolescent », *Service social*, vol. 50, n° 1, p. 30-56.

Gouvernement du Québec (2003). *Le plaisir de réussir se construit avec mon entourage*. Cadre de référence, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

[[http://www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/fecre/pdf/cadre\\_fecre.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/fecre/pdf/cadre_fecre.pdf).]

## Sigle ou acronyme

Inscrire en toutes lettres la première occurrence des noms d'organismes ou d'expressions suivis du sigle ou de l'acronyme entre parenthèses tel que, Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Par la suite, utiliser le sigle ou l'acronyme seul.